

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	Programme Des Nations Unies pour le Développement - PNUD	Domaine Prioritaire:	Renforcement des capacités de coordination nationale et des UN		
Autorité(s) nationale(s):	Ministère de l'Intérieur et Sécurité – Equipe de coordination du STAREC				
Numéro du Programme:	PBF/COD/E-8				
Nom du Programme:	Renforcement des Capacités des Structures de Coordination et de Planification Stratégique du STAREC/ISSSS				
Budget Total:	1 405 249 USD				
Zone d'intervention:	Toutes les Zones du programme STAREC / ISSSS (Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema, Nord Katanga, Ituri, Haut et Bas Ueles, Equateur ; Sud Ubangui)				
Date d'approbation/Comité de Pilotage:	02 février 2012				
Durée du Programme:	18 mois	Date de démarrage:	01/03/2012	Date de clôture:	31/09/2013
Description du Programme:	<p>La Stratégie internationale d'appui à la sécurité et la stabilisation (ISSSS) constitue le véhicule principal utilisé par la communauté internationale pour fournir son appui dans les domaines du maintien et de la consolidation de la paix, dans le cadre du Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) de la République démocratique du Congo, récemment prolongé par le Décret présidentiel 11/109 jusqu' en juin 2014.</p> <p>Afin de préparer la deuxième phase du programme de stabilisation pour 2012-2014, un processus commun de planification, auquel ont participé les instances publiques nationales et provinciales, a procédé à l'identification des priorités futures de stabilisation. Ces concepts de projets définissent, de façon cohérente et réaliste, la deuxième phase du programme STAREC/ISSSS, ils ont été regroupés pour cela dans un plan prioritaire de stabilisation avec un budget estimatif de quelques 250 millions de dollars.</p> <p>Le Secrétariat technique du STAREC, qui comporte la coordination nationale et une Unité internationale d'appui à la stabilisation (UAS), est chargé par le Décret présidentiel 11/109 et le cadre programmatique intégré d'élaborer et de faire le suivi et l'évaluation des programmes du STAREC/ISSSS. Il doit également veiller à ce que les orientations stratégiques, définies par le Comité de pilotage et de suivi du STAREC, soient respectées.</p> <p>Étant donné les énormes défis auxquels est confronté l'Est de la RDC et pour obtenir des résultats tangibles dans le cadre du STAREC/ISSSS, il faudra maintenir jusqu'à mi-2014 un Secrétariat technique robuste et versatile qui accompagnera le GdRDC et la communauté internationale tout en garantissant la qualité et la pertinence des programmes de stabilisation. Pour cela aussi bien l'équipe nationale de coordination</p>				

	du STAREC que l'Unité d'appui internationale à la stabilisation (UAS) doivent continuer à fonctionner pleinement, afin de maintenir la cohérence et la coordination stratégiques, programmatiques et financières des plans et des activités de stabilisation, un appui financier supplémentaire est donc nécessaire.
--	--

Objectif global de consolidation de la paix:	Le lien avec l'objectif global est de veiller à ce que les interventions de stabilisation soient durables, mais aussi préparer la transition de la stabilisation vers la consolidation de la paix et le retrait ultime de la mission de maintien de la paix des Nations Unies MONUSCO. Pour que les provinces orientales se stabilisent réellement, non seulement la coordination doit être efficace et la programmation créative, mais encore et peut-être de façon plus importante, des efforts concertés doivent être consentis pour rendre les autorités publiques autonomes et les encourager à assumer leur rôle de leadership qui est d'une importance cruciale pour la réussite du processus. Le travail de proximité et la communication sont aussi essentiels pour démontrer que les dividendes de la paix, si longuement attendus, se concrétisent enfin.
Objectifs immédiats:	L'objectif du programme est de garantir l'efficacité et la durabilité des efforts nationaux et internationaux entrepris dans le cadre du Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) de la République démocratique du Congo soutenu par la Stratégie internationale d'appui à la sécurité et la stabilisation (ISSSS), en maximisant l'impact des activités de stabilisation dans les zones géographiques sortant du conflit, tout en établissant un cadre et des capacités techniques solides pour l'action future du Gouvernement en matière de consolidation de la paix et de développement.

Résultats et activités clefs:	<p>Produit 1 : les priorités et les préoccupations relatives à la stabilisation sont traitées au niveau le plus élevé, et les blocages sont levés dès leur apparition</p> <p>Produit 2 : les interventions de stabilisation sont bien coordonnées et convenablement supervisées</p> <p>Produit 3 : un appui programmatique, notamment dans l'élaboration et l'examen des propositions de projets à financer est fourni à tous les partenaires du STAREC et de l'ISSSS</p> <p>Produit 4 : les structures de coordination du STAREC bénéficient d'un appui et reçoivent des formations ciblées</p> <p>Produit 5 : l'impact des interventions du STAREC et de l'ISSSS est mesuré par la mise en place d'un système de suivi et évaluation</p> <p>Produit 6 : en collaboration étroite avec les autorités nationales, un plan de communication est élaboré et exécuté pour rehausser la compréhension et la sensibilisation aux activités de stabilisation</p>
--------------------------------------	--